Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **83 (1957)**

Heft 5

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

83e année 2 mars 1957 No 5

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Abonnements:
Suisse: 1 an, 26 francs
Etranger: 30 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 22 francs
Etranger: 27 francs
Prix du numéro: Fr. 1.60
Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande » N° II. 57 75, à Lausanne.

Adresser toutes communications concernant abonnements, changements d'adresse, expédition à **Imprimerie La Concorde, Terreaux 31, Lausanne**

Rédaction
et éditions de la S. A. du Bulletin technique (tirés à part), Case Chauderon 475
Administration de la S.A. du Bulletin Technique
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Paraissant tous les quinze jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale

Comité de patronage — Président : J. Calame, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. Epitaux, architecte, à Lausanne — Membres : Fribourg : MM. H. Gicot, ingénieur ; M. Waeber, architecte — Vaud : MM. A. Gardel, ingénieur ; A. Chevalley, ingénieur ; E. d'Okolski, architecte ; Ch. Thévenaz, architecte — Genève : MM. Cl. Grosgurin, architecte ; E. Martin, architecte — Neuchâtel : MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur — Valais : MM. G. de Kalbermatten, ingénieur ; D. Burgener, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration
de la Société anonyme du Bulletin technique : A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel ; G. Epitaux, architecte ; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

1/1 page		Fr. 275.—
1/2	»	» 140.—
1/4	»	» 70.—
1/8	»	» 35.—

Annonces Suisses S. A. (ASSA)

Place Bel-Air 2. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *Le groupe scolaire du Belvédère, à Lausanne*, par Marc Piccard, architecte, à Lausanne. — Divers : *Commission pour l'étude du plan d'ensemble du réseau des routes principales.* — Les Congrès : *Congrès international des machines à combustion.* — Bibliographie. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes : *Assemblée générale annuelle.* — Service de placement — Documentation générale. — Documentation du batiment. — Informations diverses.

LE GROUPE SCOLAIRE DU BELVÉDÈRE, A LAUSANNE

par MARC PICCARD, architecte, Lausanne

L'emplacement de ce groupe scolaire est, à Lausanne, un des plus beaux que l'on puisse imaginer. La vue étendue sur le lac et les montagnes de Savoie, la tranquillité du site élevé qui se dresse au-dessus des quartiers environnants à l'abri du bruit de la circulation, en font un lieu privilégié. Des arbres centenaires, d'une ancienne propriété de maîtres, devaient être ménagés.

Le terrain mesurait environ 22 000 m². Pour un programme aussi vaste, c'était relativement peu ; il a fallu toute l'ingéniosité et le talent de l'architecte pour créer une composition par un décalage habile des volumes ; cette répartition a procuré l'occasion de créer pour chaque degré d'âge des petits mondes à part sans que l'un parvienne à gêner l'autre. En effet, le groupe scolaire comprend des classes mixtes — innovation de date récente — pour des élèves d'âges différents (voir plan de situation et coupes, p. 62).

Le bâtiment aux mesures plus ténues, situé dans la pointe ouest du terrain, est destiné aux élèves de l'école enfantine et des classes primaires.

Les autres bâtiments sont réservés aux élèves du degré secondaire de 10 à 13 ans (un bâtiment), de 13 à 16 ans (un bâtiment) et de 16 à 19 ans (bâtiment du gymnase).

Cet ensemble de 64 classes ordinaires avec des salles spéciales, trois salles de gymnastique, une salle de rythmique, une aula, etc., est créé pour 1600 élèves à peu près.

Les accidents du terrain ont été utilisés avec bonheur ; des ailes entières de bâtiments ont été escamotées et les toitures de ces ailes ont été aménagées en terrasses et en jardins ; ainsi les trois salles de gymnastique et les ailes des vestiaires n'encombrent pas le terrain ni ne prennent la vue. L'aile du gymnase qui s'appuie contre le préau, bien qu'il ait deux étages sur rez-de-chaussée en aval, n'a qu'un rez-de-chaussée en amont.

De ce fait, ce terrain tout en pentes et en contrepentes a été bâti comme s'il avait attendu cette solution où les aménagements semblent naître de la diversité même de la nature ; et pourtant les sept entreprises qui ont travaillé sur ce territoire relativement étroit ont remué à peu près 30 000 m³ de terre ! Ces mouvements de terre ont commencé avant les travaux de maçonnerie tout en se poursuivant pendant l'exécution de ceux-ci. En même temps, les jardins se créaient, de sorte que les gazons verdoyaient et les arbres poussaient lorsque les bâtiments se terminèrent.

A ces jardins, l'architecture s'adapte aisément par son aspect de légèreté linéaire, les façades ne formant pas écran, mais bien plutôt, par un assemblage de colonnes et de cordons, un décor subtil et harmonieux. Le module choisi procure à l'ensemble une mesure humaine, à la taille des élèves : le sentiment d'attirance vers l'école qu'éprouvent les enfants, les rivalités qui s'établissent entre eux pour avoir le privilège d'être